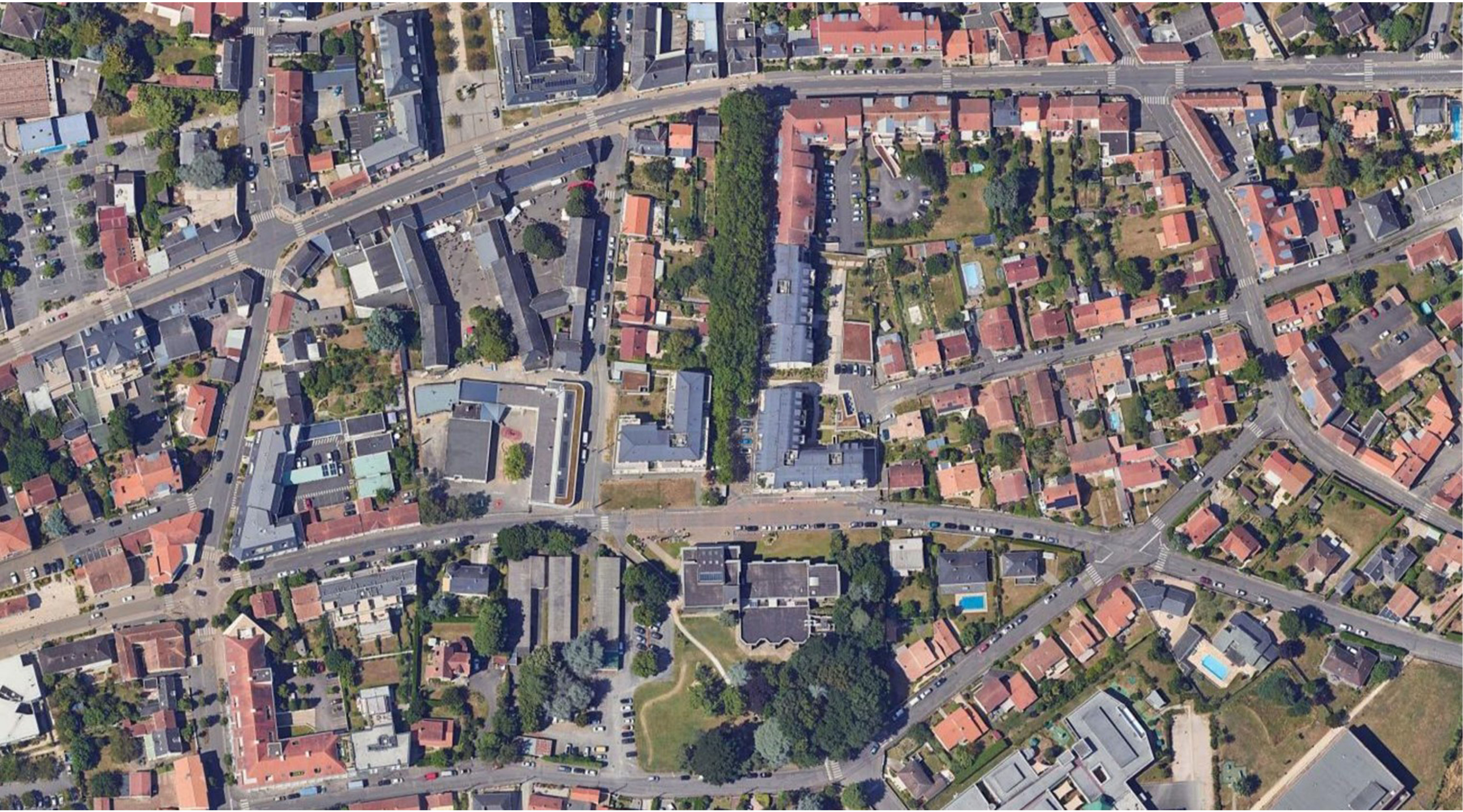


**Aménagement du secteur de
l'Hôtel de ville**

Saint-Sebastien sur Loire [44]

Réunion publique

Notice paysagère

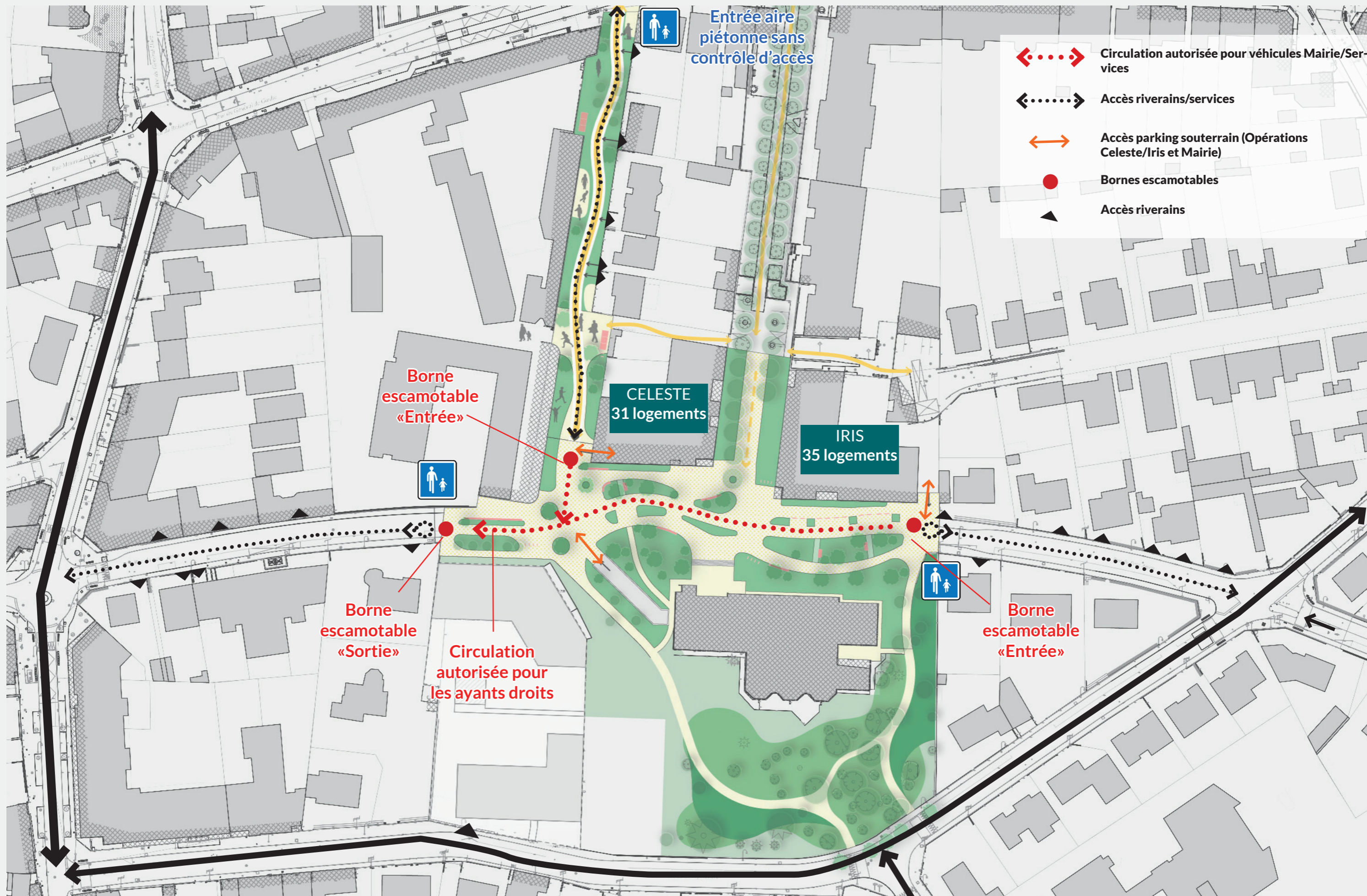


1.

L'AIRE PIÉTONNE



LE FONCTIONNEMENT DE L'AIRE PIÉTONNE



2.

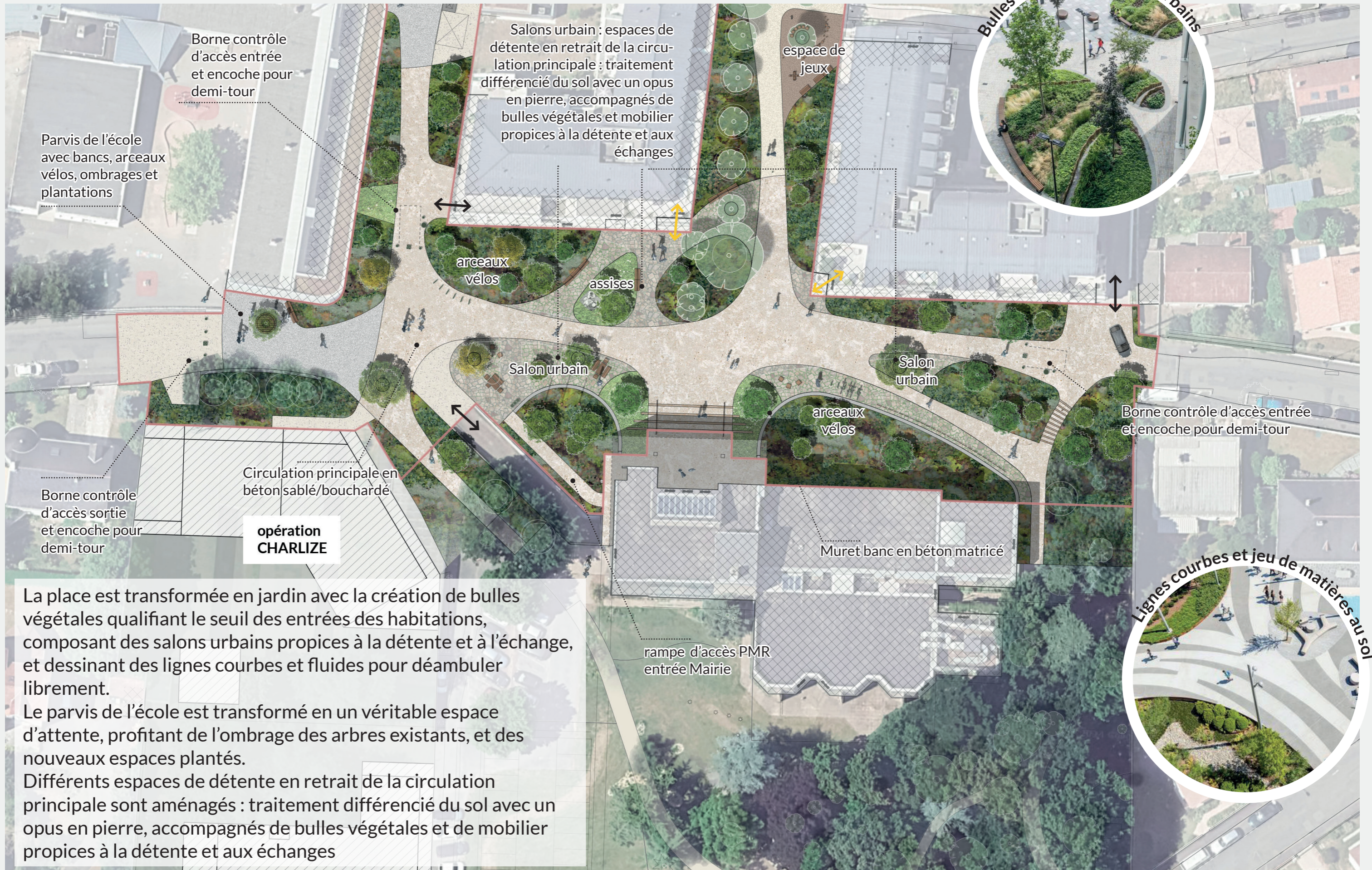
LE PROJET



PLAN MASSE GENERAL



LA PLACE MARCELLIN VERBE : UNE PLACE JARDIN PROLONGEANT LE PARC



La place est transformée en jardin avec la création de bulles végétales qualifiant le seuil des entrées des habitations, composant des salons urbains propices à la détente et à l'échange, et dessinant des lignes courbes et fluides pour déambuler librement.

Le parvis de l'école est transformé en un véritable espace d'attente, profitant de l'ombrage des arbres existants, et des nouveaux espaces plantés.

Différents espaces de détente en retrait de la circulation principale sont aménagés : traitement différencié du sol avec un opus en pierre, accompagnés de bulles végétales et de mobilier propices à la détente et aux échanges

■ LA PLACE MARCELLIN VERBE : UNE PLACE JARDIN PROLONGEANT LE PARC



■ LA PLACE MARCELLIN VERBE : UNE PLACE JARDIN PROLONGEANT LE PARC



■ LA PLACE MARCELLIN VERBE : LE NOUVEAU PARVIS DE L'ECOLE



LA PLACE MARCELLIN VERBE : LE NOUVEAU PARVIS DE L'ECOLE



LA RUE DU 8 MAI : UNE RUE APAISÉE



La rue de l'école est transformée en rue piétonne. Les parvis sont aménagés de sorte à accueillir mobilier d'assise et arceaux vélos dédiés aux enfants et aux parents.

Les pincements créés par les espaces vert de part et d'autre de la rue permettent d'apaiser la circulation des riverains et redonnent toute la place centrale pour le confort des piétons.

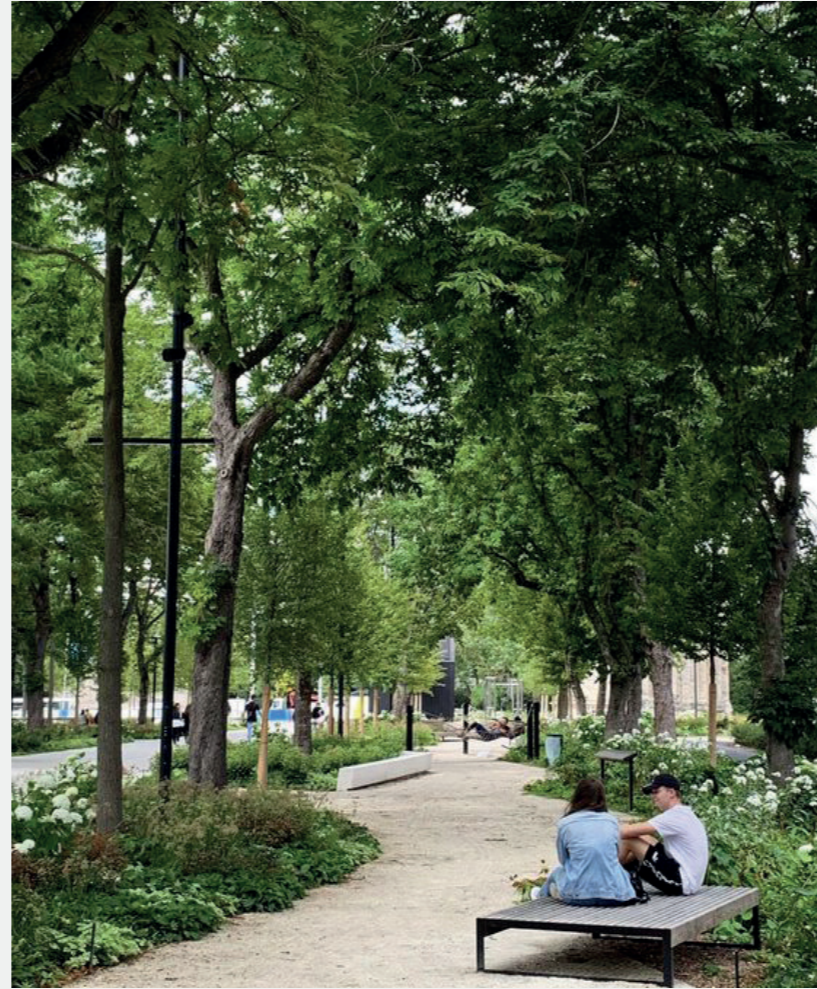


■ L'ALLEE CHRISTIANSEN : LA PROMENADE OMBRAGÉE

L'allée Christiansen prolonge les espaces de la place Marcellin Verbe, avec une allée qui se dilate et compose des bulles végétales. Le tracé rectiligne est remplacé par de petites ondulations.

Le couvert arboré est renforcé par de nouvelles plantations pour créer une ambiance de sous-bois avec un couvert tapissant au sol et de nouveaux sujets arborés.

Des banquettes et du mobilier d'assise varié accompagnent également le cheminement principal. Des alcoves paysagères sont aménagées pour accueillir jeux et agrès sportifs



■ L'ALLEE CHRISTIANSEN : LA PROMENADE SPORTIVE ET LUDIQUE MULTIGÉNÉRATIONNELLE



LES AGRÈS SENIOR



LES AGRÈS DE WORKOUT

LE JEU SUR RESSORT



LES BLOCS BOIS



LE PARCOURS



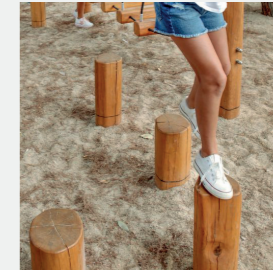
LE JEU D'ÉCOUTE



LES GRADINNES



LES PASSE-PIEDS



LE JEU SUR RESSORT



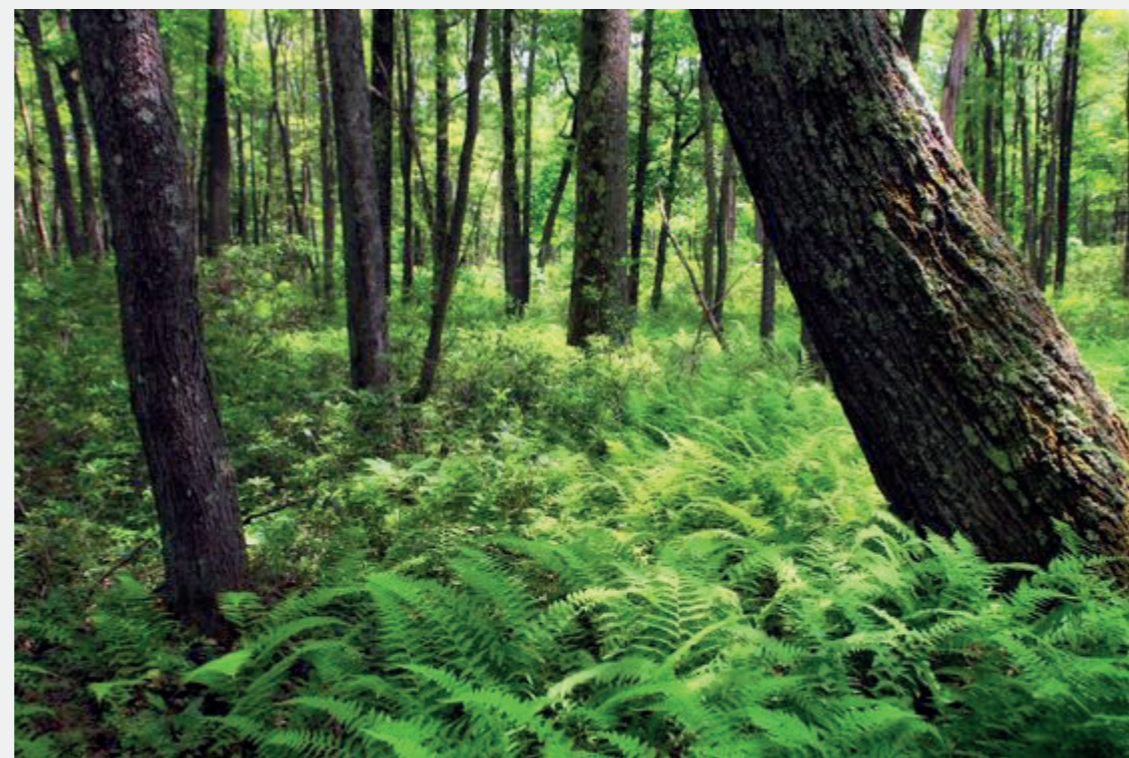
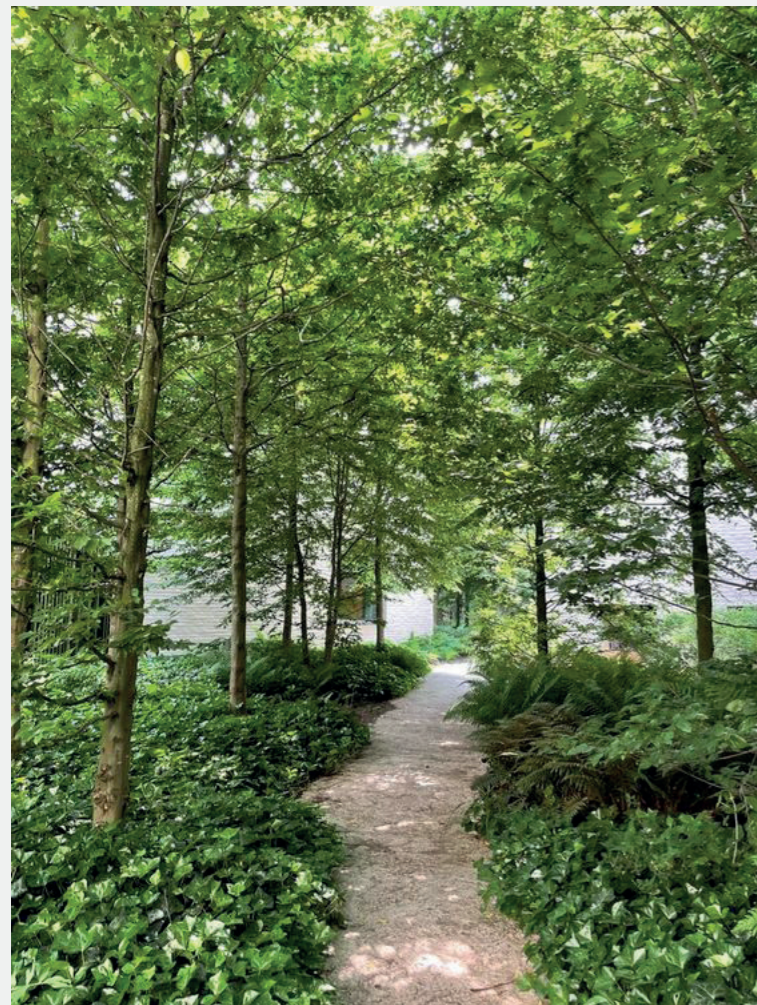
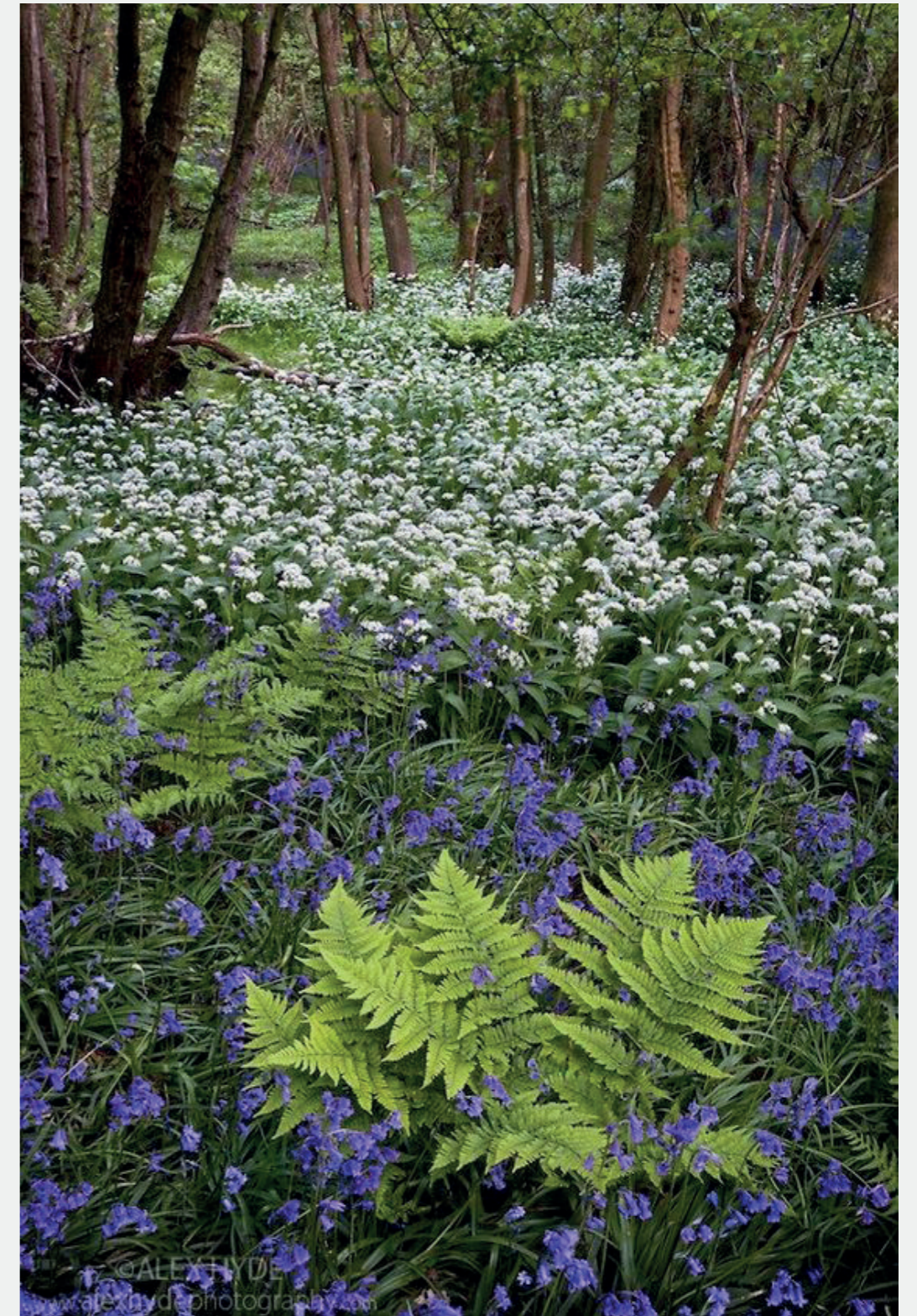
L'ESPACE LUDIQUE ENFANT



■ AMBIANCE VEGETALE ALLÉE CHRISTIANSEN

L'objectif est de renforcer cette allée ombragée avec de nouveaux arbres d'ombre pour approcher une ambiance forestière et casser la géométrie du double alignement de chêne.

Afin d'optimiser l'entretien, il est proposé de grands couvre-sols, associés à des grands parterres marquant la saisonnalité qui viendront animer la promenade au fil des saisons.



MATERIALITES

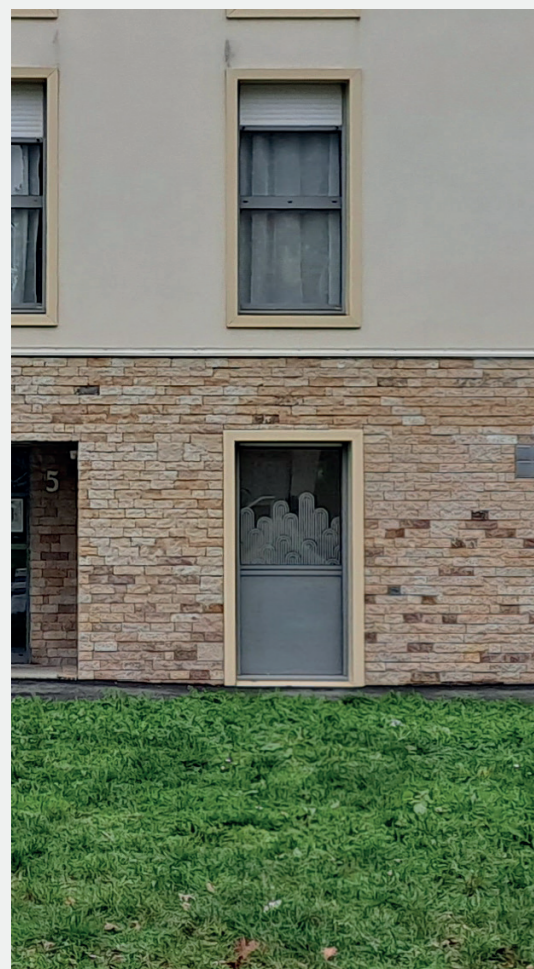
Le projet s'appuie sur les matérialités en présence pour unifier l'aire piétonne autour d'un travail de calepinage de béton sablés/bouchardés de teintes variées (beige/brun clair/ocre clair...) : ces variations accompagnent les lignes fluides qui dessinent et animent l'espace. L'idée est de proposer des variations subtiles pour obtenir une légère vibration du sol.

La pierre naturelle existante en façade des bâtiments est utilisée sous forme d'opus incertum pour distinguer les salons urbains et seuils des habitations : les joints enherbés participent à la perméabilité des sols et prolongent la verdoyance des bulles végétales. Pierre envisagée : gneiss ou granit beige.

Exemple de béton sablé/bouchardé



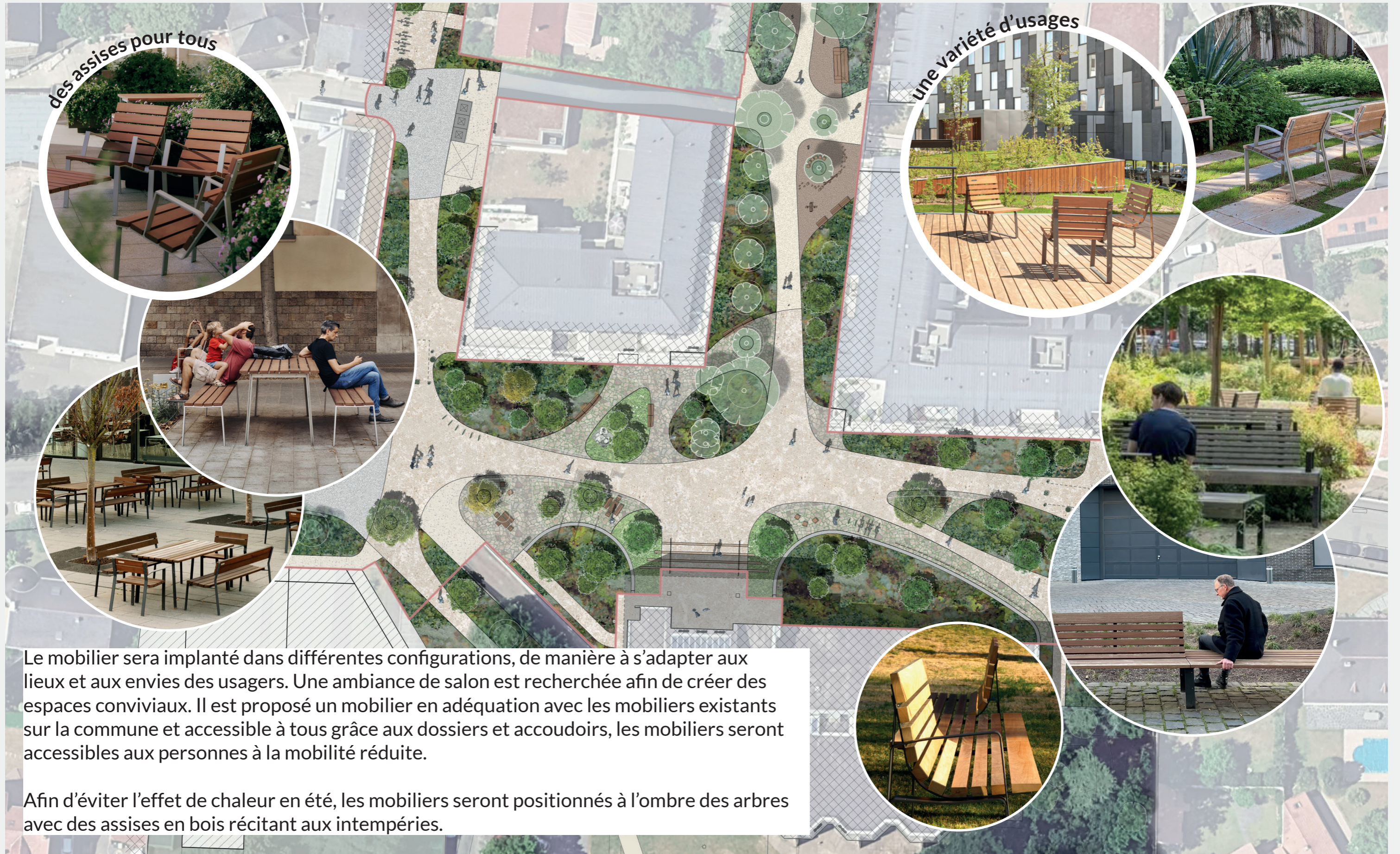
Matérialités existantes : béton de la Mairie et placage pierre des opérations immobilières



Opus incertum en pierre naturelle (gneiss/granit) et joints enherbés



LE MOBILIER



Le mobilier sera implanté dans différentes configurations, de manière à s'adapter aux lieux et aux envies des usagers. Une ambiance de salon est recherchée afin de créer des espaces conviviaux. Il est proposé un mobilier en adéquation avec les mobiliers existants sur la commune et accessible à tous grâce aux dossiers et accoudoirs, les mobiliers seront accessibles aux personnes à la mobilité réduite.

Afin d'éviter l'effet de chaleur en été, les mobiliers seront positionnés à l'ombre des arbres avec des assises en bois résistantes aux intempéries.

mars 2025 : temps des ateliers et de la concertation réglementaire

avril 2025 : finalisation du projet et bilan de la concertation

mai 2025 : consultation des entreprises

automne 2025 : début des travaux

automne 2026 : fin des travaux

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

1



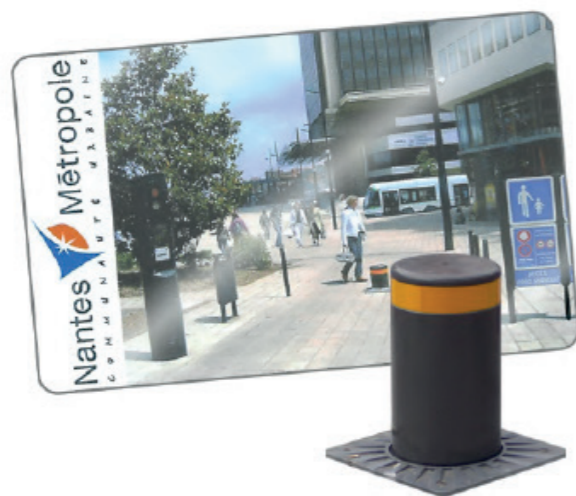
ACCÈS AUX AIRES PIÉTONNES



RÉSIDENT SANS GARAGE



AUTOPARTAGE



ACCÈS autorisé en journée
ARRÊT autorisé : 20 minutes

AIRE DE
RÉSIDENCE

2



ACCÈS AUX AIRES PIÉTONNES



RÉSIDENT AVEC GARAGE



ACCÈS autorisé 24h/24
ARRÊT autorisé : 20 minutes

AIRE DE
RÉSIDENCE

11



ACCÈS AUX AIRES PIÉTONNES



LIVREURS AVEC VÉHICULE
À ÉNERGIE ALTERNATIVE
(électrique, GNV, Hydrogène)



ACCÈS autorisé en journée
ARRÊT autorisé : 20 minutes

TOUTES
AIRES



LIVRAISONS

autorisées le matin